



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRIVEE

29 FEV. 2016

SATU

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



ÉTAT-MAJOR

DE ZONE DE DÉFENSE DE METZ

Metz, le 19 FEV. 2016
N° 504215 /DEF/EMZD Metz/D.AFM/B.SEU/NP

Le général de corps d'armée Jean-Louis PACCAGNINI,
gouverneur militaire de Metz,
officier général de zone de défense et de sécurité Est,
commandant de zone Terre Nord-est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer de la Somme

OBJET : Elaboration – PLUi de la Communauté de communes interrégionale de Blangy-sur-Bresle (80).

Par correspondance visée en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance du président de la communauté de communes interrégionale de Blangy-sur-Bresle, les éléments visés à l'article R 121.1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les communes incluses dans ce PLUi ne sont grevées par aucune servitude relevant de de l'État-Défense.

Par ailleurs, aucun immeuble militaire n'est implanté dans l'aire d'étude et aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

Je ne souhaite ni être associé aux réunions du groupe de travail en charge de l'élaboration de ce document d'urbanisme ni recevoir, pour avis, le projet arrêté.

Par délégation,
L'IDEF Pascal PETITFOURT
chef de la division appui au fonctionnement du ministère
par suppléance

COPIES :
COMBdD Creil
USID Creil